

# Commission SAE

**Intitulé de la mission : Référents territoriaux Structure Artificielles d'Escalade (SAE)**

**Organisation : Ligue Occitanie de la FFME**

Description du poste :

La commission SAE de la Ligue Occitanie de la FFME recherche pour étoffer son fonctionnement des référents territoriaux pour promouvoir les SAE sur le territoire, identifier les projets et territoires d'intérêt et accompagner les salariés dans le suivi des projets d'implantation de SAE. Ils seront également impliqués dans la rédaction d'un book qui servira de support pour proposer des projets aux collectivités territoriales en mettant en valeur les aspects techniques, esthétiques et sécuritaires des SAE mais aussi le potentiel d'exploitation de la salle selon la configuration souhaitée.

Les missions :

- 1. Mettre en œuvre le PRSAE (Plan Régional des SAE) de la Ligue Occitanie**
  - Être un point de contact pour les porteurs de projet du territoire
  - Identifier les territoires d'intérêt
  - Recenser les besoins locaux
- 2. Accompagnement au lancement de projet**
  - Faire connaître les missions d'accompagnement de la FFME
  - Informer sur les différentes typologies de murs et règles fédérales
- 3. Aide à la priorisation des projets et territoires :**
  - Donner un avis sur les différents projets et leur priorisation
  - Missionner les chargés de missions salariés pour des interventions techniques d'accompagnement de projet au regard des priorisations

Par cet investissement bénévole au sein d'une commission en plein essor, vous aurez la possibilité de contribuer directement à la promotion de l'escalade auprès des collectivités locales mais aussi d'influencer positivement le développement territorial à travers des initiatives sportives.

**Comment postuler ?**

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste bénévole, veuillez envoyer un mail ([c.vanrechem@occitanie.ffme.fr](mailto:c.vanrechem@occitanie.ffme.fr)) vous présentant ainsi qu'un court texte expliquant votre intérêt pour intégrer la commission SAE de la Ligue avant le 30/01/2024.